

Vous aider

La Maison des Proches

La Maison des Proches, a une capacité d'accueil de 2 studios.

Chaque studio est équipé de :

- deux lits individuels,
- un espace repas,
- une kitchenette avec vaisselle,
- un four, 2 plaques de cuisson, un réfrigérateur,
- un sanitaire individuel avec douche.
- un coin salon avec téléviseur

Le linge hôtelier (draps, serviettes de toilette, torchons) est fourni par l'hôpital.

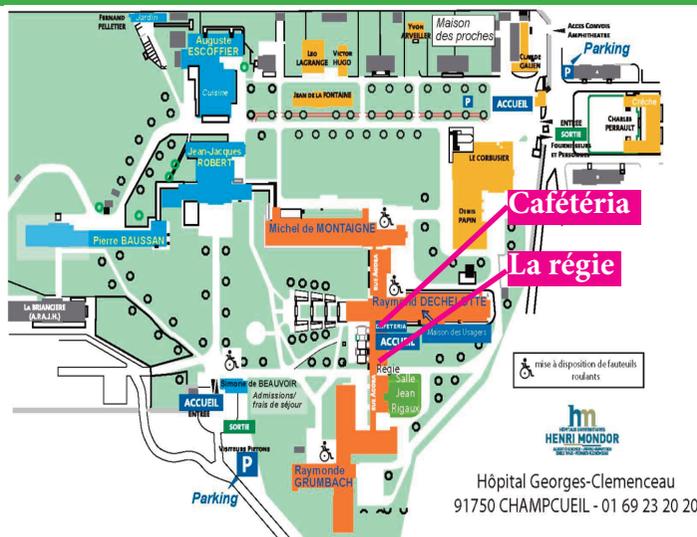
L'entretien du studio pendant la durée du séjour est à la charge des occupants.

Le tarif en vigueur est de : **10 euros par nuit et par personne**, avec un **maximum de 5 nuits**.

La facture est à régler à la **régie** de l'hôpital.



<http://chu-mondor.aphp.fr/georgesclenceau/>



**Sur RESERVATION
uniquement**



Du lundi au vendredi
de 9h à 16h30
en téléphonant au

01.69.23.20.69

ou par mail :

gcl-achat-malade@aphp.fr

Après 16h30 et le week-end :

Vous pouvez contacter le cadre de garde ou l'administrateur de garde par le standard :
01 69 23 20 20.

Durée du séjour :

De 24 heures à 5 jours **maximum** consécutifs.

Toute demande de séjour d'une durée supérieure à 5 jours sera étudiée au cas par cas.

se renseigner auprès du **01.69.23.20.69**.

Accès :

A l'arrivée, le badge et la facture vous seront remis lors de la visite du studio à partir de **13h**.

A votre départ, le badge doit être restitué à la loge fournisseurs **avant 10h**.

Un parking est à votre disposition près du bâtiment.